



Commune de Pecq
Arrondissement de
Tournai
Province de Hainaut

Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation

Art.L1122-12
Le conseil est convoqué par
le collège communal.
Sur la demande d'un tiers
des membres en fonction, le
collège communal est tenu
de le convoquer aux jour et
heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7
Le Conseil ne peut prendre
de
résolution si la majorité de
ses membres en fonction
n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a
été convoquée deux fois
sans s'être trouvée en
nombre compétent, elle
pourra, après une nouvelle
et dernière convocation,
délibérer, quel que soit le
nombre des membres
présents, sur les objets mis
pour la troisième fois à
l'ordre du jour.



ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Aux membres du Conseil communal
Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie
locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à
la séance du Conseil communal qui aura lieu le
28 mars 2022 en présentiel en la **maison communale**
à **19 heures précises.**

Pecq, le 18 mars 2022.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Aurélien BRABANT

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

SECRETARIAT COMMUNAL

(Dossier n°2022/3/SP/0) : communications

ACQUISITION-ALIENATION

(Dossier n°2022/3/SP/1) : Désaffectation d'une partie de terrain communal d'une
contenance 7,89 ares à prendre dans les parcelles cadastrées Section A 509 v et 509 w
pour une contenance totale de 1ha 11a 18ca en vue de l'implantation d'une piscine
d'apprentissage : Approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/2) : Vente d'une partie du terrain communal d'une contenance de
7,89 ares à prendre dans les parcelles cadastrées Section A 509 v et 509 w pour une
contenance totale de 1ha 11a 18ca en vue de l'implantation d'une piscine d'apprentissage
– cahier des charges – choix du mode de vente : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/3) : Acquisition d'une parcelle cadastrée Section A n° 458c sise
lieu dit « Marlière » à Warcoing – Promesse de vente : décision

(Dossier n°2022/3/SP/4) : Acquisition d'un bien sis à PECQ, rue de l'Escalette n°2
(cadastrée PECQ 1^{ère} division Section B n° 717c) – projet d'acte : décision

FINANCES COMMUNALES

(Dossier n°2022/3/SP/5) : Dépenses effectuées en application de l'article 60 du RGCC
(Règlement Général Comptabilité Communale) : Information

TAXES – REDEVANCES

(Dossier n°2022/3/SP/6) : Redevance animations pour l'action « Printemps sans pesticides » - exercice 2022 : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/7) : Règlement - Taxe sur les débits de tabac – Exercices d'imposition 2022 à 2025 : approbation - décision

TRAVAUX-VOIRIE

(Dossier n°2022/3/SP/8) : Réfection d'un dispositif ralentisseur (Grand-Rue à OBIGIES) – cahier spécial des charges – conditions et choix du mode de passation du marché : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/9) : Création de 2 parkings (Cité de PECQ et rue de la Cure à HERINNES) – cahier spécial des charges – conditions et choix du mode de passation du marché : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/10) : Réfection de diverses voiries (PECQ : Trieu Del Nys, Trieu à Kat ; HERINNES : Rue du Carne, Rue Garnier ; OBIGIES : Rue des Quatre Vents, Rue du Cimetière, Chemin des Pilotes) – cahier spécial des charges – conditions et choix du mode de passation du marché : approbation – décision

SECURITE ROUTIERE (MOBILITE)

(Dossier n°2022/3/SP/11) : HERINNES : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – établissement de zones d'évitement – Chaussée d'Audenarde : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/12) : HERINNES : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - Quartier formé par la Chaussée d'Audenarde, les rues du Vieil Escout, de la Gare, de la Cure, Carrière du Maréchal, la Ruelle Lagage et la Place d'Hérinnes - Abrogation de la zone 30 - abrogation de la piste cyclable existante - Instauration d'une "zone cyclable" : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/13) : HERINNES : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Etablissement de zones d'évitement à la rue du Vieil Escout : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/14) : HERINNES : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Etablissement d'une zone 50 – Quartier formé par les Chemins de l'Anglée, de l'Etoquois et de la Rue Cauderlier : approbation – décision

Dossier n°2022/3/SP/15) : PECQ : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Interdiction de circulation « sauf desserte locale » à la Rue Albert Mille : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/16) : PECQ : Règlement complémentaire sur la police de la sécurité routière – Rue du Château : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/17) : PECQ : Règlement complémentaire sur la police de la sécurité routière – Etablissement d'une piste cyclable dans les deux sens à l'Avenue Gaston Biernaux : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/18) : PECQ : Règlement complémentaire sur la police de la sécurité routière – Agglomération de PECQ - Modification : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/19) : PECQ : Règlement complémentaire sur la police de la sécurité routière – Etablissement d'îlots centraux de type « Goutte d'eau » - carrefour Avenue Gaston Biernaux/Rue de Saint-Léger : approbation – décision

(Dossier n° 2022/3/SP/20) : PECQ - Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Etablissement d'une rue cyclable dans les deux sens – Avenue des Combattants : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/21) : PECQ – Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Etablissement de zones d'évitement + établissement d'un passage piétons – Rue Major Sabbe et Rue de l'Escalette : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/22) : PECQ : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Etablissement d'une zone d'évitement : Rue Maubray : approbation – décision

(Dossier n°2022/3/SP/23) : WARCOING : Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Limitation de vitesse (30 km/h) et interdiction d'accès aux véhicules de + 3,5 T (sauf desserte locale) – Rue de la Sucrierie : approbation – décision

ENVIRONNEMENT

(Dossier n°2022/3/SP/24) : Appel à projets « C'est ma ruralité » - cahier spécial des charges – Conditions et choix du mode de passation du marché : approbation - décision

APPROBATION PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28.02.2022

QUESTIONS

REPONSES AUX QUESTIONS